

— POLITIQUES CULTURELLES

DAC, une profession en mutation

La principale évolution réside dans la nécessité d'articuler la politique culturelle mise en œuvre sur un territoire avec d'autres politiques publiques.

Lors des 6^{es} assises nationales organisées en octobre 2022 par la Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles (Fnadac) fut constitué un atelier d'intelligence collective sur « le référentiel métier de DAC ». Ce temps de travail allait servir

de socle à un ambitieux projet: la rédaction d'un ouvrage dont l'intitulé, *Vers un nouveau référentiel du métier de DAC* (publié en février 2024 aux Éditions Weka), sous-tend l'idée d'une profession en constante évolution. Et de fait, ces « généralistes de la culture » ont vu leurs missions profondément bouleversées ces dernières années, à l'instar de la politique culturelle elle-même. Longtemps héritiers de celle d'André Malraux, qui s'inscrivait dans une démarche de démocratisation de la culture, les DAC ont intégré de nouveaux paradigmes tels que les droits culturels et la démocratie culturelle. Soucieux de défendre une culture qui s'adresse à de larges publics et conscients – restrictions budgétaires obligent – que celle-ci ne constitue plus un enjeu en soi, ils se positionnent plus que jamais à la croisée d'autres politiques publiques. « Nous revendiquons cette évolution, parce que celle-ci correspond non seulement à la réalité, mais peut aussi être un moyen de sauver ce qui est encore sauvable », explique le président de la Fnadac, Christophe Bennet.



Noëlie Malamaire, directrice des affaires culturelles du Pays de Grasse
« Collaborer avec tous les services d'une collectivité et leur faire comprendre que la culture peut les aider à atteindre leurs objectifs »

Collaborer avec d'autres services

Des qualités de facilitateur et de médiateur sont désormais indispensables au DAC pour lui permettre de dialoguer avec ses collègues des secteurs économique, social, de l'éducation, de la jeunesse, du sport ou encore de l'emploi. Directrice des affaires culturelles de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Noëlie Malamaire vit au quotidien cette nouvelle façon d'aborder son métier. « L'important, souligne-t-elle, est de collaborer avec différents services, et que ceux-ci comprennent que la culture peut être un levier pour atteindre leurs objectifs, qui sont aussi les nôtres. » Cette horizontalité des pratiques suscite néanmoins des résistances, chez certains maires et au sein des équipes, Christophe Bennet citant l'exemple de professeurs de conservatoires refusant d'étendre le périmètre de l'enseignement spécialisé à celui de l'éducation artistique et culturelle (EAC).